



Conseil régional

Le président

Paris, le

Monsieur Patrick GERARD
Recteur de l'Académie de Paris
47 rue des Ecoles
75005 PARIS

Monsieur le Recteur,

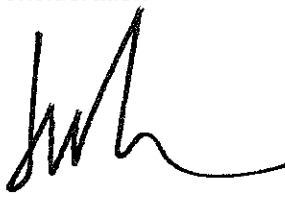
Devant les équipes de direction des lycées d'Île-de-France réunies le 16 novembre dernier à la Mutualité je me suis clairement prononcé pour l'ouverture aux jeunes filles de tous les internats.

Cette position est conforme à l'engagement régional de lutter contre toutes les discriminations, en particulier de genre. Elle vise également à encourager et à faciliter l'accès des jeunes des milieux défavorisés aux filières les plus sélectives. J'ajoute que, s'agissant des études scientifiques, la présence des jeunes filles est vitale pour l'avenir de l'Île-de-France.

Le Conseil régional a renforcé depuis 2008 son intervention dans le soutien social aux élèves de CPGE et de BTS. Aujourd'hui, je suis prêt à faciliter la présence des jeunes filles dans les internats qui ne leur étaient pas ouverts jusqu'à présent.

Dans les jours qui viennent, mes services se rendront dans les établissements concernés afin d'évaluer les travaux d'adaptation nécessaires. Ceux-ci seront engagés dans les meilleurs délais possibles. S'agissant de questions relatives à la scolarité, relevant donc de la compétence de l'Etat, je vous engage vivement à donner aux Proviseurs les instructions nécessaires au rétablissement, lorsque cela est nécessaire, du principe d'égalité entre les genres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma haute considération

Bien à vous, 

Jean-Paul HUCHON